



## Séance spéciale

Mardi 14 juin 2011, 12 heures

Présidence de M. Nkili

VISITE DE SON EXCELLENCE M<sup>ME</sup> ANGELA MERKEL,  
CHANCELIERÈ DE LA RÉPUBLIQUE  
FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

### Le PRÉSIDENT

Nous avons aujourd'hui l'honneur et le privilège d'accueillir M<sup>me</sup> Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne.

Madame la Chancelière, vous avez à cœur nombre de questions importantes pour l'OIT. Pour n'en citer qu'une, je rappellerai que vous avez été l'une des premières à mettre en avant la question de la cohérence du système multilatéral, un thème particulièrement important pour notre Organisation.

Pour accueillir notre illustre invitée et la présenter, permettez-moi de donner la parole à M. Juan Somavia, Secrétaire général de la Conférence internationale du Travail.

*Original anglais:* Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
de la CONFÉRENCE

Madame la Chancelière, soyez la très bienvenue. Votre présence parmi nous aujourd'hui est une nouvelle preuve tangible de l'appui ferme et constant que vous apportez à l'OIT, aux valeurs qu'elle incarne, aux politiques qu'elle met en œuvre et au caractère clairement tripartite de notre Organisation.

Votre visite est la première visite d'un dirigeant allemand à l'OIT. Permettez-moi de rappeler que, sous votre leadership, au cours de la présidence allemande en 2007, les dirigeants du G8, à Heiligendamm, se sont exprimés fermement, pour la première fois, en faveur des politiques de l'OIT dans le contexte de la mondialisation.

Les dirigeants du G8 ont notamment évoqué l'Agenda du travail décent de l'OIT, le rôle des normes fondamentales du travail de l'OIT et les investissements affectés à une couverture de protection sociale plus large, autant d'instruments considérés comme contribuant à un développement socio-économique durable dans le monde.

Je dois dire que cette prise de position a contribué pour beaucoup à faire reconnaître que la mission de l'OIT et celle des autres institutions économiques et financières étaient d'égale importance. Et vous avez naturellement défendu vigoureusement la participation de l'OIT au G20.

Madame la Chancelière,

Permettez-moi de mettre en exergue votre sens aigu de la cohérence politique. Depuis 2007, vous avez régulièrement réuni à Berlin les chefs de Secrétariat du FMI, de la Banque mondiale, de

l'OMC, de l'OCDE et de l'OIT. Vous nous avez exhortés à renforcer notre coopération en vue de donner une dimension sociale forte à la mondialisation et de renforcer la cohérence politique parmi nos mandants.

Ces dialogues amorcés sous votre conduite ont été suivis à l'OIT par des initiatives communes importantes. Les dirigeants concernés ont tous pris la parole au Conseil d'administration du BIT. Vous vous êtes aussi clairement exprimée en faveur d'une mondialisation plus juste, plus équilibrée dans laquelle toutes les organisations internationales ont encore beaucoup à faire.

Vous avez également formulé une proposition concernant une charte sur l'activité économique durable qui a contribué au cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée, dans lequel certains de ses éléments de cette proposition ont été repris.

Dans un discours récent, vous avez posé la question suivante: qu'avons-nous fait pour qu'une croissance durable se concrétise véritablement? Vous avez ajouté que les nations du monde doivent apprendre à mieux travailler, et plus durablement, non pas seulement en période de crise, mais de façon permanente. Et nous en constatons clairement les effets à l'OIT, Madame la Chancelière.

Sous votre leadership, l'Allemagne a réussi à se rétablir rapidement après la crise économique et financière mondiale. Vos politiques ont réduit de beaucoup la durée du ralentissement économique tout comme les effets de la crise sur le plan social et sur le plan de l'emploi.

Le monde a manifesté un vif intérêt pour le concept allemand de *Kurzarbeit*, d'horaire de travail réduit si efficace comme instrument de lutte contre la crise.

Nombreuses sont les idées que nous pouvons retenir face à ces résultats qui illustrent à nouveau, dans la pratique, tout l'intérêt que présente une économie de marché sociale, caractéristique du consensus politique allemand, et je pense véritablement de l'unité allemande qui s'est si clairement dégagée depuis la chute du mur de Berlin.

Des politiques du marché du travail efficaces et des institutions de dialogue social qui fonctionnent bien, un système de sécurité sociale bien développé et une économie compétitive: autant de composantes d'une économie de marché sociale.

Très récemment, vous avez décidé d'aborder de front les grands problèmes du siècle qui nous attendent en décidant de sortir progressivement du nucléaire et en donnant un nouvel élan à la création

d'emplois toujours plus nombreux dans un avenir économique toujours plus vert.

Madame la Chancelière,

Je n'ai évoqué qu'un petit nombre des domaines dans lesquels votre expérience est si précieuse pour le monde. Je sais que cette assemblée tripartite, cette Conférence internationale du Travail, est impatiente de vous entendre.

Soyez donc de nouveau vivement remerciée d'être aujourd'hui parmi nous.

---

Le PRÉSIDENT

---

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole à M<sup>me</sup> Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne.

---

*Original allemand: M<sup>me</sup> Angela MERKEL (Chancelière de la République fédérale d'Allemagne)*

---

«Une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la justice sociale». C'est la première phrase de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, et je voudrais également la placer au début de mon allocution, car cette phrase illustre bien ce vers quoi tend finalement toute l'action de l'OIT, à savoir la paix dans le monde.

Donc, dès le début, l'Organisation internationale du Travail s'est mise au service de l'humanité en œuvrant en faveur de la justice sociale. En termes très concrets, cela signifie promouvoir des emplois productifs, défendre davantage et développer plus avant les droits des travailleurs et travailleuses, donner des garanties pour des conditions de travail décentes, veiller à l'extension de la protection sociale et renforcer également le partenariat social.

Toutes ces thématiques se sont développées avec le temps, mais elles nous sont tout à fait familières aujourd'hui encore. Au fil des décennies, ces différents sujets n'ont en rien perdu de leur actualité. Ces questions, pour nous tous, sont plus tangibles parce que la mondialisation avance et que, au plus tard depuis la crise économique et financière internationale, nous avons vu à quel point notre destinée était liée à tous ces sujets.

C'est la raison pour laquelle, avant la grande crise financière et économique dans le monde, j'avais plaidé pour la cause d'organisations internationales telles que la vôtre. J'avais plaidé en faveur d'une coopération plus étroite entre elles afin qu'elles constituent une plate-forme d'action commune.

Aujourd'hui, notamment en période de crise difficile, l'OIT défend les normes du travail dans le monde. Sa Déclaration de Philadelphie – j'aimerais en citer des passages – insiste sur le fait que tous les êtres humains, indépendamment de leur race, de leur foi, de leur sexe, ont le droit de bénéficier d'un bien-être matériel et de libertés spirituelles dans la dignité, à une sécurité économique et aux mêmes conditions favorables. Cette Déclaration ne date pas d'aujourd'hui ni du XXI<sup>e</sup> siècle non plus, mais, vous le savez, de l'année 1944. Chacun sait dans quelles conditions barbares les occupants allemands, pendant l'époque du national-socialisme, ont contraint certaines personnes au travail. C'est précisément dans cette situation que l'OIT a déclaré: «le travail n'est pas une marchandise».

On peut donc dire que la Conférence internationale du Travail a toujours traité les questions les plus brûlantes et les a fait avancer. C'est pourquoi, de mon côté, je tiens encore une fois à vous féliciter chaleureusement pour votre 100<sup>e</sup> session.

J'aimerais vous remercier de cette invitation non seulement parce que c'est un plaisir pour moi d'être des vôtres, mais aussi parce que je suis profondément convaincue que l'Organisation internationale du Travail est, et doit être, une voix forte plaidant pour l'équité.

Par ma visite, je tiens à souligner que ce rôle doit être aussi soutenu politiquement par les Etats Membres. A cet égard, j'aimerais rappeler ce que le Secrétaire général l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, avait dit (il en avait fait d'ailleurs le fil conducteur de son mandat): «La véritable paix englobe le développement économique et la justice sociale, la préservation de l'environnement ... la démocratie..., le respect de la diversité et de la dignité ... et beaucoup d'autres choses encore.» Votre travail est constitutif de ce qui doit être aussi l'objectif des Nations Unies.

Dans le cadre de ces efforts, vous misez sur le dialogue, vous cherchez des partenaires pour qu'ils se soucient aussi de justice sociale. Ainsi, l'OIT a contribué à ce que les questions sociales et du travail soient davantage prises en compte par les réseaux les plus divers, constitués de gouvernements, d'organisations internationales et d'autres acteurs.

Et je suis profondément convaincue que le dialogue est le principe qui convient. L'économie sociale de marché telle que nous la connaissons en Allemagne s'est renforcée grâce au dialogue, même si ce dialogue est parfois difficile. Il ne s'agit pas de belles envolées rhétoriques, la controverse est parfois vive, mais cela reste toujours une conversation avec l'autre.

C'est pourquoi je tiens à saisir l'occasion pour qualifier d'exemplaire votre Pacte mondial pour l'emploi. Pendant la crise financière et monétaire, ce Pacte a été pour l'OIT une sorte de boîte à outils pour endiguer le chômage et garantir la protection sociale.

Bien sûr, l'Organisation internationale du Travail n'est pas là pour trouver une solution aux problèmes que les gouvernements nationaux et les partenaires sociaux ne parviennent pas à résoudre. Nous savons que, pour cela, chaque pays doit agir seul, mais l'OIT peut être à leurs côtés, peut apporter une aide et puiser dans la riche expérience de tous ses Etats Membres afin que, dans le domaine du travail mondial, l'on mette en place un réseau dont chacun puisse tirer profit.

Vous mettez l'accent sur le principe du partenariat social, ce qui me semble juste. Les représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs font de la politique ensemble. Evidemment, l'une ou l'autre partie dira parfois que ses intérêts ne sont pas suffisamment représentés. Il faut prendre de telles déclarations au sérieux, mais cela ne doit pas vous empêcher de poursuivre le dialogue avec les partenaires.

La Conférence internationale du Travail prône l'intégration, et non la séparation, ce qui confère, bien entendu, à vos conventions une grande légitimité et un caractère obligatoire. Et lorsqu'on observe la diversité des situations dans le monde auxquelles vous êtes confrontés – la situation des pays industrialisés, des pays émergents et également celle des pays en développement –, on commence à se faire une idée de la grande diversité des thèmes et des situations. Mais ce qui est vrai, et nous avons inscrit ce principe dans notre Constitution en Allemagne, c'est que la dignité de l'être humain est intangible. Les mêmes principes s'appliquent à tous

les êtres humains dans le monde, quelles que soient les situations.

En Allemagne, nous avons fait de très bonnes expériences avec le partenariat social, dont j'aimerais vous parler brièvement. M. Somavia l'a déjà dit: le *Kurzarbeit*, ou horaire de travail réduit pour éviter des licenciements, est presque devenu aujourd'hui un terme international, et il est plus agréable d'entendre parler du chômage partiel que de la peur des Allemands, car c'est plus productif. Je voudrais donc vous expliquer brièvement comment, sur la base d'une longue expérience de l'économie sociale de marché, nous avons abordé la crise.

L'Allemagne a connu une baisse conjoncturelle de près de 5 pour cent, en 2009, parce que nous sommes un pays dont l'économie est fortement axée sur l'exportation. Nous n'avons pratiquement pas de matières premières. C'est pourquoi il était capital que nous réfléchissions à ce qui fait la force de l'Allemagne. Il est clair que ce sont les employeurs, d'une part, pas seulement dans les grandes entreprises, mais également dans les petites et les moyennes entreprises, et les travailleurs, d'autre part, qui travaillent avec assiduité dans les entreprises.

Nous avons compris que, dans les temps difficiles, il faut préserver les liens entre les employeurs et les travailleurs, parce qu'il s'agit de travailleurs très qualifiés et nous aurions subi beaucoup de dommages si nous n'avions pas établi de passerelle.

C'est pourquoi le *Kurzarbeit* a été mis en place par l'Etat. Au début, nous ne savions pas si les entreprises, par exemple les entreprises familiales ou les petites entreprises, accepteraient cette mesure. En effet, si elles n'avaient pas cru en leur propre avenir, elles auraient préféré licencier immédiatement leur personnel plutôt que de le garder au sein de l'entreprise pendant un certain temps, ce qui représente des coûts additionnels pour l'employeur.

Mais cela a fonctionné, parce que les entreprises croyaient en leur avenir, et que l'Etat était prêt à financer largement le travail à horaires réduits. Cela faisait partie de notre programme conjoncturel, et cela a bien fonctionné, parce que les travailleuses et les travailleurs étaient disposés à accepter des pertes de salaire, à ne pas compter leurs heures de travail et à faire ultérieurement des heures supplémentaires.

Tout cela a été possible parce que les trois partenaires – qui jouent également un rôle important au sein de l'OIT – ont accepté cette responsabilité. Accepter une telle responsabilité en temps de crise, cela ne peut fonctionner que si vous ne vous engagez pas dans le partenariat social en période de crise, mais si ce partenariat social est déjà accepté avant le début de la crise.

L'enseignement que le monde doit tirer de cette crise devrait être le suivant: il faut investir davantage dans le partenariat social, même en période de bonne conjoncture pour que, en période de crise, l'on ait un partenariat qui résiste à l'épreuve. C'est l'un des principaux éléments qui expliquent pourquoi nous avons pu, lorsque les exportations ont repris, nous appuyer sur des travailleurs qualifiés. D'autres éléments de notre programme conjoncturel ont également contribué à renforcer notre économie.

Un élément fondamental du partenariat social est l'autonomie en matière de négociation collective. En Allemagne, nous avons parfois des discussions très animées sur les salaires minima et sur

l'autonomie dont disposent les partenaires sociaux pour fixer eux-mêmes leurs salaires.

C'est pourquoi, il est peut-être très important de savoir qu'aujourd'hui, précisément dans le contexte de la baisse de l'emploi, nous n'avons plus le même degré d'organisation entre partenaires sociaux que nous avons dans les secteurs industriels classiques. Cela explique que, précisément dans ces domaines, nous avons davantage de salaires minima par branche que dans les secteurs où l'autonomie en matière de négociation collective fonctionne à plein. A ce propos – je viens d'en parler avec M. Somavia –, il est extrêmement important que vous ayez maintenant adopté une convention pour les employés domestiques, un domaine qui est souvent à l'ombre de l'emploi formel et pour lequel des normes sont peu à peu établies qui sont parfaitement conformes au principe selon lequel la dignité de chaque être humain doit être sauvegardée.

Il faudra beaucoup de temps avant que cette convention ne soit ratifiée par tous les pays, mais je vous souhaite plein succès pour sa mise en pratique. Avec cette convention, l'OIT peut marquer d'une pierre blanche la voie vers un emploi juste et équitable dans de nouveaux domaines.

En Allemagne, nous avons maintenant garanti l'emploi puisque nous avons davantage de travailleurs qu'avant la crise. Mais nous avons un problème spécifique que connaissent aussi certains autres pays industrialisés: il se trouve que l'Allemagne est un pays vieillissant. De nombreux délégués présents dans cette salle ne connaissent pas ce problème. Leur pays compte de très nombreux jeunes. Quant à nous, nous devons nous atteler à préserver un vivier de main-d'œuvre et nous avons à ce sujet des débats très animés. Quelle doit être notre position vis-à-vis de l'immigration de travailleurs quand le pays compte encore trois millions de chômeurs, dont certains sont des chômeurs de longue durée? Une question qui va alimenter les débats en Allemagne dans les années à venir.

Sur le plan international, il s'agit de plus en plus d'ancrer les normes fondamentales du travail dans un monde globalisé, au sens large, c'est-à-dire des droits fondamentaux tels que la liberté syndicale et le droit à la négociation collective, l'interdiction de la discrimination dans l'emploi, la suppression du travail forcé, et surtout du travail des enfants, que je tiens à mentionner ici. Je vous prie tous de vous engager fortement pour cette cause.

L'Agenda du travail décent est un instrument reconnu dans le monde entier, qui doit maintenant être étoffé grâce aux résultats obtenus; et justement dans les pays émergents, nous observons une dynamique incroyable d'êtres humains, dont le monde du travail est en train d'évoluer. Je songe, par exemple, aux chiffres annuels en Chine et en Inde, où des personnes migrent des zones rurales dans les villes et y trouvent des conditions de travail tout à fait nouvelles. Il est assurément très important, pour la paix économique et sociale de ces pays, que l'on approfondisse le sujet du partenariat social afin de garantir durablement une évolution pacifique et juste.

Ces derniers mois, nous avons été particulièrement attentifs à la situation en Afrique du Nord où sont survenus des bouleversements majeurs. A l'heure actuelle, il y a aussi beaucoup de souffrance. Je songe aux populations de la Syrie, du Yémen et d'autres pays. Nous souhaitons que, dans ces pays, la liberté et la démocratie puissent se développer

pleinement, ce qui implique que soient offertes des perspectives raisonnables aux jeunes gens qui veulent travailler. C'est pourquoi l'Allemagne souhaite contribuer à ce processus en apportant quelque chose que nous appelons un pacte pour l'emploi, consistant à offrir à autant de jeunes que possible une formation, à leur permettre d'obtenir une qualification et d'accéder à des postes intéressants chez eux, afin de promouvoir la dynamique de ces pays et d'offrir des perspectives d'avenir à leur population. Ce thème a également été traité lors de la réunion du G8 et devrait l'être aussi lors du Sommet du G20 en France.

Je suis très reconnaissante à la présidence française que Nicolas Sarkozy, Christine Lagarde et d'autres aient inscrit d'emblée à l'ordre du jour de ces deux réunions la question du travail, le monde du travail et le partenariat social. Nous devons naturellement veiller à ce que, lors des réunions du G20 notamment, les discussions soient menées de telle sorte qu'il ne soit pas question uniquement des règles abstraites des marchés financiers, si importantes soient-elles, mais que les populations du monde entier comprennent qu'il y va de leur destin et de leur avenir.

C'est pourquoi, depuis longtemps, comme l'a dit M. Somavia, je plaide pour que les organisations internationales – FMI, OIT, Banque mondiale, OCDE, OMC – coopèrent plus étroitement entre elles, car c'est pour les populations de cette planète qu'elles existent. Je plaide aussi pour qu'elles deviennent des institutions qui façonnent la mondialisation et lui confèrent une structure.

Certes, l'institution qui jouit de la plus grande légitimité, c'est l'ONU. Mais chacune des organisations que j'ai mentionnées apporte sa contribution et aborde sous un angle spécifique les questions liées à la mondialisation dans le domaine politique et économique. Après la deuxième guerre mondiale, l'ONU était une organisation qui s'occupait avant tout des questions liées à la paix dans le monde. Il faut élargir la coopération internationale pour que les questions relatives à la croissance économique équitable et durable soient également traitées. A cet égard, les institutions que j'ai citées peuvent jouer un rôle important, en particulier l'Organisation in-

ternationale du Travail. Je me réjouis donc qu'aujourd'hui, on accepte le fait que toutes ces organisations participent aux réunions du G20, qui ne pourraient avoir lieu sans leur expérience.

C'est pourquoi je souhaite à l'Organisation internationale du Travail, pour ses prochaines cent sessions, de faire preuve de la même passion et du même courage, également en abordant des domaines non réglementés. Par le biais d'Internet, le monde a complètement changé. Le monde du travail se transforme. L'organisation qui réagit le plus rapidement face à ce monde en mutation, qui écoute d'abord tous les êtres humains dans le monde entier, est l'organisation qui réussira le mieux.

Je formule des vœux pour le succès de l'OIT et je vous souhaite beaucoup de courage et de volonté. Nous sommes tous confrontés au rythme effréné de la mondialisation. Nous entrons sur un nouveau territoire.

Celui qui prétend tout savoir se fait des illusions. C'est pourquoi la controverse peut être très productive: c'est la tentative de trouver de nouvelles voies par le biais du dialogue. Je crois que les organisations qui n'entreprennent pas cet exercice n'existeront plus dans quelques décennies. Par conséquent, acceptez ces défis, confrontez vos points de vue, mais n'oubliez pas que, au bout du compte, il faut aboutir à des résultats.

Ce que vous avez obtenu, par exemple pour les travailleurs domestiques et dans d'autres domaines, montre votre volonté de parvenir à des résultats, mais je sais parfaitement que vous aurez quotidiennement des problèmes difficiles à résoudre. C'est pourquoi je suis venue ici très volontiers pour vous dire que vous marquez la mondialisation de votre empreinte et que vous devez continuer à agir dans ce sens.

Bonne chance, et merci de m'avoir invitée aujourd'hui.

---

Le PRÉSIDENT

---

Madame la Chancelière, c'était un honneur et un privilège d'écouter votre message. Au nom de la Conférence, permettez-moi de vous remercier très sincèrement.

*(La séance est levée à 12 h 35.)*

## TABLE DES MATIÈRES

Page

### *Séance spéciale*

Visite de Son Excellence M <sup>me</sup> Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne .....	1
--	---

.....  
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur  
• l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux  
• délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne  
• pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur  
• Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.  
•  
.....